TÉMOIGNAGES.

CHAMBRE DES COMMUNES, SALLE DU COMITÉ N° 361. LUNDI, le 6 mars 1916.

Le comité permanent des Comptes publics s'assemble à 11 a.m., sous la présidence de M. Bennett (Simcoe), en l'absence du président.

Le comité a procédé à l'étude des paiements faits à Grant, Smith & Company et MacDonell, Limited, pour le dragage des quais du port de Victoria, C.-B., tel qu'exposés aux pages 431 à 437 du rapport V de l'auditeur général pour l'exercice terminé le 31 mars 1915.

M. Carvell: Dans ce cas, il serait peut-être mieux, M. le Président, d'interroger M. Saint-Laurent le premier.

M. R. A. Pringle, C.R.: Avant que nous commencions l'étude de cette question, M. le Président, je demanderai au comité de me permettre de représenter Grant, Smith et M. MacDonnell ici.

M. Carvell: La proposition de M. Pringle me satisfait, je n'ai aucune objection. Le Président suppléant: Le comité est-il d'avis que M. Pringle représente ces entrepreneurs ici?

La motion est adoptée.

M. Pringle: Si vous me le permettez, je désirerais faire une déclaration. Je vous dirai que mes clients m'ont demandé de faciliter le travail du Comité en tant que possible, et de faire tout en mon pouvoir pour que cette enquête marche rondement. Maintenant voici quelles sont leurs raisons pour cela-je vous permets de me reprendre si je me trompe—mais je veux vous exposer la position financière actuelle des entrepreneurs relativement à ce contrat. Les estimations des travaux faits au 31 janvier atteignent la somme de \$276,431.42; le gouvernement tient un dépôt de \$112,000; il y a actuellement plus de \$100,000 engagés dans l'installation, ce qui fait un total de plus de \$488,431.42. Puis il y a les travaux du mois de février dernier qui représentent approximativement une somme de \$40,000, et je crois qu'elle dépasse de beaucoup les \$40,000. Il est très important pour mes clients que cet aspect de la question soit présenté au comité. On ne leur a rien payé depuis plusieurs mois, cependant je ne me plains pas à ce sujet. L'auditeur général ayant entendu parler en mar de ces travaux cessa tous les paiements avec droit, mais vous, messieurs, vous comprenez dans quelle position se trouvent ces entrepreneurs en ne recevant pas le paiement de leurs travaux. Le gouvernement a maintenant en main quelque \$528,431, il n'a pas payé les travaux, et je ne désire pas entrer dans les détails, mais d'après le rapport de M. St-Laurent il n'y a qu'une différence de \$40,000 dans le total, et cette différence ne consiste qu'en une question de classification.

Par M. McKenzie:

Q. A qui doit-on attribuer cette estimation des sommes dues à messieurs Grant, Smith et McDonnell? Ces estimations ont dû être acceptées par quelque ingénieur.

M. PRINGLE: Je ne dis pas que cette somme leur est due, mais j'affirme que cette somme est détenue par le gouvernement comme garantie que les travaux seront menés à bonne fin, \$528,431.42. On a payé certaines estimations, mais si je comprends bien